

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2018

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, M. Pierre SERENA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET,
Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à Mme LE MOIGNIC-GOUSSIES Leïla.
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Maïté POTIN.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.
Mme Anne BARBET donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

31 - INFORMATION SUR LES DELEGATIONS DE L'ORGANE DELIBERANT AU MAIRE : ADHESION A DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire expose que la commune adhère à diverses associations et précise les montants versées au titre de ces adhésions :

- FEDERATION DES COMICES AGRICOLES	50,00 €
- ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	3 399,23 €
- AMORCE	712,00 €
- ASSOC. NATIONALE VILLES PAYS D'ART ET D'HISTOIRE	493,63 €

- ACIR COMPOSTELLE	500,00 €
- ASSOC. DEPARTEMENTALE DES ELUS DE MONTAGNE	164,65 €
- COTISATION FONDATION DU PATRIMOINE	600,00 €
- COMMUNES FORESTIERES DES PA	1 270,00 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND** acte de cette information.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 décembre 2018.
Suivent les signatures.-

Le Maire,



AFFICHE LE 18/12/2018

Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 18/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/12/2018